

La taxe d'épuration des eaux usées au 1^{er} janvier 2011

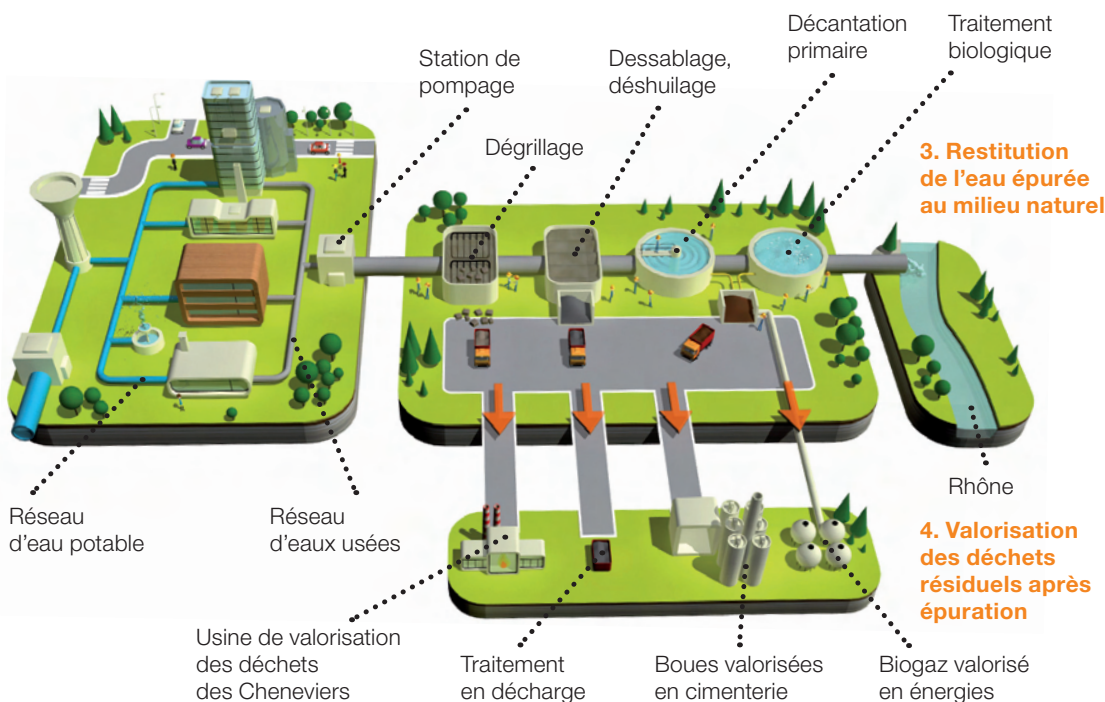
À quoi sert la taxe d'épuration ?

Proportionnelle à la consommation d'eau potable, cette taxe est destinée à **financer l'exploitation, l'entretien et le renouvellement des installations de traitement des eaux usées de SIG**. Elle finance également les coûts liés à **la planification et la surveillance de l'assainissement, assurées par le Canton** (DGEau - Direction générale de l'eau). Elle permet enfin au Canton de subventionner certains travaux réalisés par les Communes sur leurs propres réseaux d'assainissement.

LE CYCLE DES EAUX USÉES

1. Collecte et transport des eaux usées

2. Épuration des eaux usées dans une station d'épuration (STEP)



EN CHIFFRES

Près de **80 millions** de m³ d'eaux usées traités en 2010

8 stations d'épuration, **31** stations de pompage
1'450 km de réseau d'eaux usées*

128 collaborateurs SIG qui traitent les eaux usées 24h/24 et 365 j/an

Plus de **2'750** prélèvements d'eaux usées et **27'700** paramètres analysés/an

* 150 km de réseau primaire de SIG, 1'300 km de réseaux secondaires des Communes

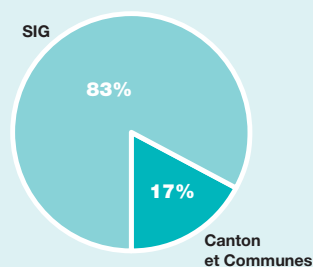
Hausse de la taxe d'épuration

Stable depuis 2007, la taxe d'épuration passera, dès le 1^{er} janvier 2011, de CHF 1,50 (TTC) à CHF 1,70 (TTC) par m³ d'eau potable compté.

Cette augmentation permettra de :

- couvrir la hausse des coûts de traitement de l'eau qui découle de l'augmentation régulière de la pollution, elle-même liée à l'augmentation de la population et des activités économiques ;
- financer les investissements nécessaires pour moderniser les installations de traitement des eaux usées et augmenter leur capacité afin de répondre en permanence aux exigences environnementales toujours plus strictes dans le domaine.

RÉPARTITION DE LA TAXE D'ÉPURATION



Pour CHF 1,70 de taxe :

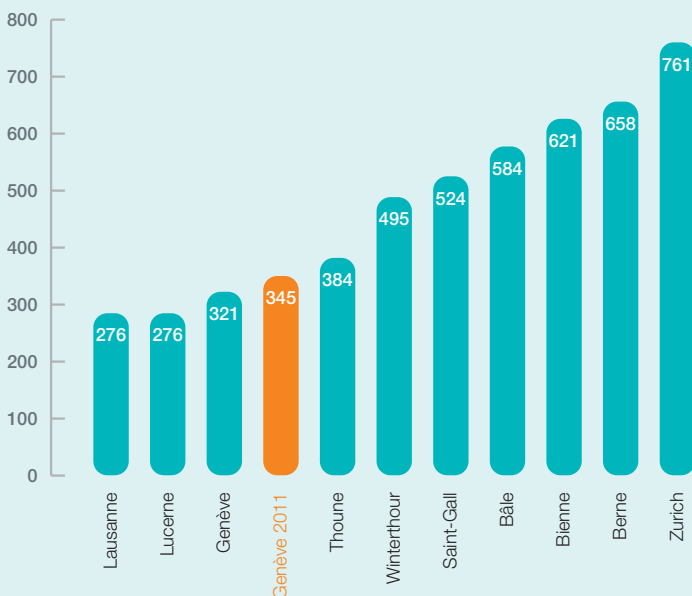
- CHF 1,41 finance le transport et le traitement des eaux usées, assurés par SIG ;
- CHF 0,29 finance les activités de contrôle du Canton et une partie des travaux des Communes.

Genève en bonne place

Selon le classement publié par la Surveillance des prix, Genève est la troisième ville parmi les 10 plus grandes villes de Suisse, où l'on dépense le moins pour le traitement des eaux usées.

Comparatif 2010 des 10 plus grandes villes de Suisse concernant le montant annuel dédié au traitement des eaux usées*

(En CHF hors taxes par an, sur la base d'une consommation de 230 m³ d'eau potable, moyenne d'un ménage de 4 personnes)



*Source: extrait de l'étude de la Surveillance des prix d'octobre 2010

Bois-de-Bay, une station d'épuration de dernière génération

Mise en œuvre en 2009, la station d'épuration du Bois-de-Bay (Satigny) a une capacité de traitement de 130'000 équivalent-habitants. Elle prend en charge les eaux usées des agglomérations de Meyrin, Satigny, Aire-la-Ville et la totalité des eaux usées du Pays de Gex auquel les volumes sont facturés.



Cette station, qui bénéficie des technologies les plus récentes, met en œuvre un procédé d'épuration biologique très efficace car il permet d'obtenir une élimination poussée de la pollution contenue dans les eaux usées. Après traitement, les eaux épurées sont rejetées dans le Rhône.

Cette station a permis d'assainir de manière spectaculaire l'Allondon, affluent du Rhône qui représente un biotope de prairie d'importance nationale.

Chez vous, dans la rue, vous aussi, faites un geste pour l'environnement



- Ne jetez pas vos déchets dans les cuvettes des WC. Jetez dans vos poubelles les huiles de friture (moins de deux litres), cotons-tiges, pansements, serviettes hygiéniques, tampons, préservatifs, couches, litière et sable d'animaux, mégots, restes alimentaires, etc.



- Ne jetez rien dans les grilles d'égouts, elles sont très souvent reliées à des conduites qui évacuent les eaux de pluie directement dans les cours d'eau ou le lac.



- Utilisez des produits de nettoyage respectueux de l'environnement.



- Récupérez les huiles (vidange et friture), médicaments, peintures, solvants, produits pour les plantes, etc. et ramenez-les dans des centres de récupération. Plus d'infos sur www.recyclage.ch

Plus d'infos sur www.mieuxvivre.sig.ch, rubrique Eaux usées
Service Clients SIG: 0844 800 808

(tarif local sur réseau fixe, du lundi au vendredi, de 7h30 à 17h30)



Une énergie propre à chacun